

# Délibération

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 16 février 2012 portant modification de la proposition relative aux charges de service public de l'électricité pour 2012

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Frédéric GONAND et Michel THIOLLIERE, commissaires.

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a établi, le 13 octobre 2011, sa proposition de charges de service public de l'électricité pour 2012.

La CRE est amenée à modifier les charges de cinq entreprises locales de distribution (ELD).

	Charges prévisionnelles au titre de 2012	Charges constatées au titre de 2010 (+)	Charges prévisionnelles au titre de 2010 (-)	Charges prévisionnelles 2010 (+)	Contributions recouvrées 2010 (-)	Charges prévisionnelles 2012 (=)
<b>S.I.C.A.P Pithiviers</b>	10 517 642	7 240 134	13 384 797	12 719 829	12 719 829	<b>4 372 979</b>
<b>Energie Développement Services du Briançonnais</b>	1 276 447	860 038	937 011	836 790	836 790	<b>1 199 474</b>
<b>Régie communale de Montdidier</b>	1 334 269	494 048	1 030 091	1 032 599	1 032 599	<b>798 227</b>
<b>SICAE-ELY</b>	458 047	22 418	0	0	0	<b>480 465</b>
<b>Usines municipales d'Erstein</b>	1 128 319	817 496	700 599	845 512	845 512	<b>1 245 216</b>

Les charges des autres opérateurs restent inchangées.

Le total des charges prévisionnelles de service public de l'électricité pour 2012 s'élève à 5 215,5 M€.

Fait à Paris, le 16 février 2012

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE